

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2013

<u>Présent-e-s :</u>	M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Président
	M.	Pierre	Barbey	BA	Secrétaire
	M.	Olivier	Sauty	MCG	Membre
	Mme	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
	M.	Bernard	Boymond	DCe	Conseiller
	M.	Christophe	Cortiglia	DCe	Conseiller
	M.	Nicolas	Dewaele	DCe	Conseiller
	M.	Daniel	Fischer	DCe	Conseiller
	Mme	Tatiana	Hoyos Bajrami	BA	Conseillère
	M.	Christian	Hottelier	BA	Conseiller
	M.	Luc	Lavarini	DCe	Conseiller
	M.	Jean-Claude	Marchand	LR+	Conseiller
	Mme	Francine	Parisod Nicolet	DCe	Conseillère
	M.	Guillaume	Sauty	MCG	Conseiller
	Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Conseillère
	M.	Alain	Walder	DCe	Maire
	Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Adjointe
	Mme	Helen	Schneuwly	LR+	Adjointe
	M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général
<u>Excusé-e-s :</u>	M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Vice-président
	Mme	Muriel	Devins	LR+	Conseillère
<u>Procès-verbaliste :</u>	Mme	Frédérique	Barbe		

BA : Bardonnex Alternative
 DCe : Démocrate chrétien et Entente
 LR+ : Libéral, Radical et Plus
 MCG : Mouvement citoyens genevois

M. G. Rana Zolana, président, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Il excuse l'absence de Mme M. Devins et de M. A. Krasnosselski et ouvre la séance à 20h35.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du P.V. de la séance du 18 juin 2013
- III. Communications du Bureau du Conseil municipal
- IV. Communications du maire et des adjointes
- V. Rapport des présidents de commissions
- VI. Projet de délibération, résolution, motion :
 - VI.1. *P-D-1338 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2013 de CHF 21'000.- pour la première phase de la mise à jour de la signalisation routière*
- VII. *Décision de l'AG de l'ACG du 19 juin 2013 de participer, via le FI, au financement de création de places de crèche (CHF 5'000 par place créée), du bibliobus (CHF 590'000), de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles (CHF 1'000'000) et du Grand Théâtre (CHF 2'500'000), des festivités du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération (CHF 300'000), des charges de fonctionnement du GIAP(CHF 5'892'000) et de ses investissements informatiques (CHF 800'000) ainsi que ceux de l'ACG (CHF 1'000'000).*
- VIII. Propositions individuelles, questions et divers
- IX. Calendrier

➔ **N'appelant aucune remarque, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 JUIN 2013

➔ **Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal de la séance du 18 juin 2013 est approuvé avec remerciements à son auteure.**

III COMMUNICATION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Néant.

IV COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTES

1. Compagnies des sapeurs-pompiers des communes de Bardonnex et Perly-Certoux

M. A. Walder a rencontré, avec un représentant de l'Exécutif de Perly-Certoux, les deux capitaines des compagnies des sapeurs-pompiers de Bardonnex et Perly-Certoux. Au vu de leur bonne entente et de la qualité de leurs interventions groupées, ces derniers souhaiteraient renforcer cette synergie en mettant en place un groupe d'intervention commun. Il ne s'agit pas, pour l'heure, de fusion mais d'une réflexion qui mènera peut-être, ultérieurement et selon les opportunités, à un regroupement dans un local unique.

2. Effectifs scolaires

Le SRED (Service de la recherche en éducation) a fait part de ses premières prévisions relatives aux effectifs scolaires attendus pour ces prochaines années. **M. A. Walder** indique que ceux-ci devraient stagner, voire baisser, jusqu'en 2016 pour ensuite remonter jusqu'en 2020, années durant lesquelles l'école de Compesières pourrait compter de 220 à 230 élèves. Cette étude confirme la nécessité, pour la commune de Bardonnex, de construire une école comprenant une douzaine de classes avec une possibilité d'extension.

3. Remerciements

L'association Médecins sans frontières a adressé un courrier de remerciements à la commune de Bardonnex pour son don de CHF 10'000.- en faveur de la Syrie.

4. Cartes journalières CFF

Les ventes de l'été ont été fructueuses, une moyenne de 88 % des cartes ayant trouvé preneur. Néanmoins, si les résultats de l'automne devaient être identiques à l'an passé, la commune devrait enregistrer une perte d'environ CHF 1'300.- en 2013. **M. A. Walder** ajoute que, vraisemblablement, le prix d'achat d'un abonnement sera majoré de CHF 600.- en 2014 et qu'il est dès lors fort probable que le prix de vente doive à nouveau être augmenté.

5. Tuilerie de Bardonnex – échange de terrains

Pour faire suite au vote du Conseil municipal du 18 juin dernier, le Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement a approuvé la délibération 1310A et a indiqué qu'il se chargera de présenter au Grand Conseil un projet de loi relatif à la désaffectation de la parcelle du domaine public N°4336 et partiellement de la parcelle 14335, selon le tableau de mutation établi par le géomètre.

6. Rencontre avec M. François Longchamp, Conseiller d'État

L'Exécutif a rencontré M. François Longchamp, Conseiller d'État en charge du département de l'urbanisme, au début du mois de juillet. À cette occasion, les projets d'aménagement de la commune lui ont été présentés. Il s'est montré très intéressé par le site de Compesières et **M. A. Walder** compte sur son aide pour les dossiers en cours : rénovation des communs, nouvelle école, échanges avec la paroisse, reconstruction et rénovation de la ferme, etc.

7. AIMP – nettoyage de bâtiments communaux

Mme B. Guex-Crosier informe que l'entreprise Onet a obtenu le contrat du nettoyage des bâtiments communaux. Cette entreprise est entrée en fonction le 19 août dernier et la mairie, ainsi que les utilisateurs des bâtiments concernés, sont satisfaits de ses prestations. Lors du départ à la retraite de Mme Françoise Barrillier à la fin de l'année, l'entreprise prendra également à sa charge le nettoyage de la commanderie et des équipements publics.

8. Sortie des Aînés

Mme B. Guex-Crosier remercie les conseillers municipaux qui ont accompagné la sortie des Aînés le 30 août dernier. Malgré un changement d'itinéraire de dernière minute, l'excursion s'est fort bien déroulée et les participants ont été ravis par cette journée.

9. Fermeture du préau

Le portail permettant de séparer physiquement le préau de l'école de la cour de la commanderie a été mis en place durant l'été ; charge au corps enseignant d'en assurer la fermeture aux heures de récréation.

10. Festiverbant

Mme B. Guex-Crosier indique que le comité de Festiverbant a adressé ses remerciements à la commune de Bardonnex pour le soutien qu'elle lui a accordé pour la tenue de la quinzième édition de son festival.

11. Collecte et transport des déchets

Mme H. Schneuwly rappelle que la commune a dû procéder, en regard de la loi en vigueur, à une mise au concours AIMP de la collecte et transport des déchets sur la commune. Pour mener à bien la procédure, l'établissement d'une grille d'évaluation multicritères et la pondération des différents points, la commune de Bardonnex a étroitement collaboré avec une juriste et un comité composé de 5 personnes.

L'entreprise Transvoirie a obtenu le contrat qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet dernier. Durant le premier mois, de nombreux dysfonctionnements ont été remarqués et la mairie a reçu beaucoup de plaintes des communiens, telles que passages trop tardifs pour les ordures ménagères, manque de soin porté dans la manipulation des containers, entretien négligé de la déchetterie de Fémé, etc. Bien que l'information lui ait été fournie, l'entreprise a reconnu avoir sous-estimé les volumes et a également admis une mauvaise communication interne.

Suite à un entretien avec la direction à la fin du mois d'août, cette dernière a déclaré que les horaires seraient revus et que la propreté des sites de déchetteries collectives serait améliorée. Mme H. Schneuwly a pu remarquer une légère amélioration mais reste très attentive à l'évolution de la situation. Elle ajoute que si cette entreprise ne devait pas travailler à l'entière satisfaction de la commune, des sanctions seraient prises. Enfin, elle regrette fortement les désagréments causés aux habitants de la commune et à l'administration.

12. Travaux dans préau

Mme H. Schneuwly indique que la ligne budgétaire du compte 2100.314.02, correspondant à l'entretien du préau scolaire, enregistrera un dépassement conséquent cette année. En effet, le revêtement du pied des arbres a dû être remplacé (CHF 6'100.-), les lignes du terrain de basket repeintes (CHF 2'400.-) et une barrière sécurisant la sortie de la salle polyvalente, au niveau du trottoir, installée (CHF 3'320.-).

V RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de la mobilité :

En l'absence de M. A. Krasnosselski, **M. N. Dewaele** indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- refusé à la majorité un projet de l'entreprise Implenia supposé prendre place à la sortie du village de Bardonnex en direction de Charrot,
- discuté de la construction de deux garages récemment réalisée à la route d'Annecy qui n'est pas conforme aux plans déposés et pour laquelle l'Etat de Genève ne semble pas vouloir entrer en matière.

Commission des bâtiments et école :

En l'absence de Mme M. Devins, **Mme M. Barrillier** indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- reçu les remerciements de Mme B. Guex-Crosier pour l'aide apportée lors de la Fête des écoles,
- visité le bâtiment de la laiterie de Compesières magnifiquement restauré,
- pris note de l'achat de défibrillateurs destinés à être installés dans différents bâtiments communaux,
- pris note de la recherche, au vu de l'obligation d'être au bénéfice d'un CFC pour la conduite du bus scolaire, par la direction et les enseignants de l'école, de personnes intéressées par cette activité.

Commission environnement et développement durable :

M. D. Fischer indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- discuté de la prestation de Transvoirie,
- traité de l'agenda du tri et des manifestations communales 2014 et réfléchi à l'édition 2015,
- abordé la problématique de la restructuration et de l'installation de vidéosurveillance à Fémé.

Commission des finances :

En l'absence de Mme T. Hoyos Bajrami lors de la dernière séance, **M. D. Fischer** indique que la commission a :

- étudié le plan financier quinquennal 2013-2017 préparé par M. le maire.

Commission des routes, travaux, et emplacements communaux :

M. B. Boymond indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- poursuivi sa discussion relative au réaménagement du giratoire de Compesières,
- étudié le dossier parking des villages de Charrot, Croix-de-Rozon et Landecy,
- débattu de l'aménagement de la place De-Brunes,
- agendé une balade à vélo pour sa prochaine séance de commission.

Commission sociale et culture :

M. J.-C. Marchand indique que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du Conseil municipal.

VI PROJET DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1338 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2013 de CHF 21'000.- pour la première phase de la mise à jour de la signalisation routière

Le président cède la parole à **Mme H. Schneuwly** qui, se référant à l'exposé des motifs, explique que certains panneaux de signalisation nécessitent un remplacement en raison de leur vieillissement et de la nouvelle loi concernant le rétro réfléchissant qui entrera en vigueur en 2015. S'agissant d'une première phase, 25 panneaux ont été retenus ; plus particulièrement des indications de priorité, de danger ou de prescription ainsi que des panneaux manquants ou erronés, signalés à la mairie, et installés en bordure de routes communales.

Enfin, pour des raisons de sécurité et pour qu'ils puissent remplir leur rôle, Mme H. Schneuwly insiste sur la nécessité de la visibilité des panneaux de signalisation routière.

Mme F. Parisod Nicolet demande s'il a été prévu d'installer un panneau indiquant les horaires de passage à la douane de La Mûre. Il est en effet fréquent que des automobilistes doivent faire demi-tour en raison de la fermeture de la barrière.

Mme H. Schneuwly prend note de cette remarque.

➔ **La parole n'étant plus demandée, le président soumet au vote l'approbation du projet de délibération 1338.**

D-1338 Crédit supplémentaire de fonctionnement 2013 de CHF 21'000.- pour la première phase de la mise à jour de la signalisation routière

Considérant,

- l'obligation de mettre en conformité la signalisation routière selon les nouvelles normes d'ici à 2015,
- la volonté d'améliorer la sécurité routière par le remplacement de panneaux vieillissants,
- l'information transmise à la commission des routes, travaux et emplacements communaux, lors de la séance du 22 juillet 2013,
- l'exposé des motifs joint à cette délibération,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjointes,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. *D'accepter un crédit supplémentaire de fonctionnement 2013 de CHF 21'000.- pour la première phase de la mise à jour de la signalisation routière.*
2. *De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 6200.311.00.*
3. *De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par des économies réalisées sur d'autres rubriques des charges.*

Cette délibération est adoptée par 13 voix pour, 1 abstention.

VII DÉCISION DE L'AG DE L'ACG DU 19 JUIN 2013 DE PARTICIPER, VIA LE FI, AU FINANCEMENT DE CRÉATION DE PLACES DE CRÈCHE (CHF 5'000 PAR PLACE CRÉÉE), DU BIBLIOBUS (CHF 590'000), DE L'ENVELOPPE ATTRIBUÉE À DES DÉPENSES CULTURELLES (CHF 1'000'000) ET DU GRAND THÉÂTRE (CHF 2'500'000), DES FESTIVITÉS DU BICENTENAIRE DE L'ENTRÉE DE GENÈVE DANS LA CONFÉDÉRATION (CHF 300'000), DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU GIAP (CHF 5'892'000) ET DE SES INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES (CHF 800'000) AINSI QUE CEUX DE L'ACG (CHF 1'000'000).

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **M. A. Walder** qui rappelle que Conseil municipal a la possibilité de s'opposer à une décision prise lors de l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG) par le biais d'une résolution.

Toutes les décisions ci-dessus ayant été prises majoritairement à l'unanimité, voire à l'unanimité moins une/deux abstentions lors de l'assemblée générale de l'ACG, l'Exécutif n'a pas jugé opportun de préparer une résolution. Il ajoute que le détail des décisions a été envoyé à chacun des membres du Conseil municipal.

M. Ch. Hottelier demande combien de personnes travaillent au sein de l'ACG.

Sans avoir les chiffres précis en tête, **M. A. Walder** l'informe qu'environ 35 personnes travaillent au sein de l'ACG dont une quinzaine au SIACG (Service informatique de l'ACG). Il ajoute que le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) est également rattaché à l'ACG et que son personnel accueillant compte entre 600 et 650 personnes.

Le président prend acte qu'aucun membre du Conseil municipal ne souhaite s'opposer aux décisions citées en titre.

VIII PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Auberge de Compesières – chaîne

M. B. Boymond demande si l'aubergiste a été contacté au sujet de la fermeture de la chaîne fermant la cour du centre communal. Ce dernier dimanche, des enfants jouaient au ballon dans la cour qui était encombrée de voitures et il craint que ceci ne puisse être source de conflit.

2. Signalisation verticale

M. B. Boymond demande le dégagement rapide du panneau interdisant le stationnement situé en face de l'Auberge de Landecy. Ce dernier, masqué par la végétation, est devenu inefficace et le stationnement des véhicules gêne les automobilistes quittant le chemin de la Moëtte.

3. Chemin des Rupières – arbre menaçant

M. N. Dewaele signale qu'un arbre, situé sur la gauche du chemin des Rupières, penche dangereusement et menace de tomber.

Mme H. Schneuwly lui indique qu'un courrier a déjà adressé à la propriétaire de la parcelle ; elle va voir ce qu'elle peut faire de plus.

4. Visite de l'usine des Cheneviers

M. D. Fischer rappelle que la visite de l'usine des Cheneviers, organisée par ses soins à l'attention des membres du Conseil municipal, se déroulera ce mercredi 18 septembre. Le rendez-vous sur place a été fixé à 17h30.

5. Remerciements

Mme T. Hoyos Bajrami remercie les membres du Conseil municipal pour les nombreux messages de soutien qu'elle a reçus durant son absence.

6. Ramassage de déchets – Transvoirie

Au vu des manquements remarqués lors de son premier mois d'activité, **Mme T. Hoyos Bajrami** demande si l'entreprise Transvoirie a accordé une ristourne à la commune ou diminué sa facture.

Selon **Mme H. Schneuwly**, il faut faire preuve d'indulgence pour la mise en place de cette collaboration et ajoute qu'aucune ristourne n'a été discutée.

M. N. Dewaele demande quel délai est octroyé à Transvoirie pour satisfaire les attentes de la commune ? Si leurs efforts ne sont pas suffisants et que la commune décide de casser le contrat, le rappel d'un autre prestataire serait-il possible ?

Un contrat d'entreprise a été signé avec Transvoirie ; **M. A. Walder** l'informe que celui-ci est tout à fait résiliable si l'entreprise ne fait pas bien son travail. Il ajoute que la procédure des marchés publics a été appliquée par la commune avec certains critères d'évaluation qui ont amené à la signature d'un contrat avec cette entreprise. Elle doit maintenant s'organiser correctement afin de répondre aux attentes de la commune. Après des débuts laborieux, un courrier de mécontentement lui a été adressé ; si nécessaire, un deuxième courrier plus menaçant lui sera envoyé et, le cas échéant, le contrat sera résilié. Si tel devait être le cas, la commune devra toutefois s'assurer qu'une autre entreprise est prête à reprendre le flambeau.

Par les difficultés rencontrées, l'Exécutif s'est rendu compte des faiblesses du cahier des charges. Il était notamment stipulé que les ordures pouvaient être levées jusqu'à 16h, il est donc maintenant difficile de reprocher à Transvoirie de ne pas respecter la tranche horaire alors que son passage se fait à la mi-journée.

Mme M. Barrillier a pu remarquer une amélioration notable du site de collecte des Hospitaliers depuis la semaine passée.

7. Préau de l'école de Compesières – travaux

La matière hydrofuge, installée au pied des arbres du préau de Compesières, est très bien. De plus, les remarques des parents lors de la rentrée scolaire ont été très positives.

Mme T. Hoyos Bajrami ajoute que les protections en caoutchouc sécurisant la barrière du bâtiment des activités parascolaires risquent de ne pas durer. Les enfants s'amuse à les arracher.

IX CALENDRIER

Commissions	Aménagement	02.10.13	19h00	Salle des commissions
		05.11.13	18h30	Salle des commissions
	Bâtiments et école	09.10.13	18h30	Salle des commissions
	EDD	16.10.13	19h00	Salle des commissions
	Finances	05.11.13	20h30	Salle des commissions
	Routes, travaux, et emplacements communaux	25.09.13	18h00	Poste de Croix-de-Rozon
		29.10.13	18h30	Salle des commissions
	Sociale et culture	24.09.13	20h30	Salle des commissions
		30.10.13	20h30	Salle des commissions
	Bureau	03.10.13	18h30	Mairie
	Conseil municipal	15.10.13	20h30	Salle des chevaliers
	Accueil des nouveaux habitants	23.09.13		
	Course du Conseil municipal	24.05.14		

Le président remercie l'assistance et, invitant chacune et chacun à se retrouver pour le verre de l'amitié, il lève la séance à 21h40.

Ginior Rana Zolana, président

Genève, le 20 septembre 2013/fb